



CONSEIL MUNICIPAL JEUNES 2024-2026

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Pour être candidat à l'élection au Conseil Municipal Jeunes de la commune de Plounéour-Brignogan-Plages, il faut

- Être résidant de la commune (au moins l'un des parents ou le responsable légal ou la famille d'accueil)
- Être scolarisé en CE2 ou CM1 ou CM2
- Avoir envie de s'investir pour sa commune et ses concitoyens
- Prévoir d'être disponible quelques samedis dans l'année
- Faire acte de candidature **avant le mardi 07 mai 2024 minuit**, dans l'une des deux mairies de la commune :
 - o Par envoi postal (Avenue du Général de Gaulle – 29890 Plounéour-Brignogan-Plages)
 - o Par dépôt pendant les heures d'ouvertures (08h00-12h00 du lundi au vendredi)
 - o Par dépôt dans la boîte aux lettres de l'une des deux mairies
- Compléter les éléments ci-dessous
- Joindre la copie d'un document d'identité (carte nationale d'identité – passeport – livret de famille)
- Joindre la copie d'un justificatif de domicile (facture EDF – Eau – avis d'imposition)
(les copies peuvent être faites gratuitement en mairie)

Nom

Prénom

Date et lieu de naissance

Adresse

Adresse mail@.....

Classe et école fréquentée

Je suis scolarisé.e à domicile sur le niveau

Citez 3 projets qui vous tiennent à cœur et que vous souhaiteriez présenter si vous êtes élus (ils figureront sur le bulletin de vote) :

1^{er} projet :

2^{ème} projet :

3^{ème} projet :

Je déclare être candidat à l'élection du Conseil Municipal Jeunes de la commune de Plounéour-Brignogan-Plages pour la mandature 2024-2026.

Je déclare que les éléments ci-dessus sont exacts.

Signature de l'un des parents
(ou responsable légal ou famille d'accueil)

Signature du candidat